

Réf: Dossier 333362

Avis de constitution

SOCIETE « BOYÀ - BAR A COCKTAILS SUR MESURE »

Siège Abidjan Port-Bouet Résidence Sirène - lot n°
101, ilot n°2, 11, Lot 101, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOYÀ - BAR A COCKTAILS SUR
MESURE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Vente de cocktails, de boissons alcoolisées et non alcoolisées, Location de matériel (bar mobile), Vente de nourriture, Reprographie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 100,000 F CFA divisé en (20.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Port-Bouet Résidence Sirène - lot n°
101, ilot n°2, 11, Lot 101, Ilot 2

Dirigeant(s) Mme GUEHA POTÉ GNONSSIÉKAN JEANNETTE
ANDRÉA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07881 du 16/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47959/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

